

La lecture efficace : saisir les nuances des mots

Leçon 18 – Registres de langue

Avertissement

La présente leçon donne un aperçu de la façon d'**interpréter l'usage des registres**, ou niveaux de langue, qui caractérisent un texte ou une partie d'un texte.

Elle s'inscrit dans un ensemble qui montre comment l'observation des différents aspects des mots permet au lecteur de les interpréter dans un texte avec précision et nuance. Ces aspects sont :

- les propriétés grammaticales (*leçons 1 à 7*);
- les propriétés sémantiques (*leçons 8 à 18*).

Les usages linguistiques varient en fonction des situations de communication. Le lecteur qui aborde un document produit par un organisme public, un établissement reconnu, une entreprise, ne rencontrera aucune surprise quant à la langue utilisée. Par contre, en abordant un roman ou la transcription d'une entrevue, il peut se trouver devant un texte rapportant des paroles à l'aide de mots tronqués signalés par des apostrophes, de mots absents du dictionnaire, de phrases syncopées, des formes linguistiques qui ne correspondent pas à la langue habituellement utilisée dans les écrits.

Le lecteur doit notamment tenir compte des distinctions suivantes : celles qui opposent langue écrite et langue parlée et celles qui marquent l'usage de la langue selon des facteurs sociaux caractérisant le locuteur.

LANGUE ÉCRITE ET LANGUE PARLÉE

Dès sa naissance, l'enfant est en contact avec le langage de son entourage et apprend spontanément les premières règles linguistiques orales. Avec le temps, la diversification des milieux qu'il fréquente enrichira son répertoire de mots et de règles et l'amènera à varier ses façons de s'exprimer oralement. À l'école, le contact avec la forme écrite de sa langue lui fera découvrir que certaines formes de phrases, certains mots utilisés à l'oral sont refusés à l'écrit. Au fil de l'expérience, il apprendra alors à spécialiser son emploi de la langue selon qu'il parle ou qu'il écrit.

Ainsi, il peut dire à son copain : « Hé, man, le show, l'aut'soir, j'y ai été; eille, ch'te dis qu'c'ta full pas plate! ». Dans une composition faite en classe, il écrirait sans doute : « Je suis allé au spectacle de La Fureur, au stade olympique, jeudi dernier. Ce fut, à mon avis, une soirée exceptionnelle! »

En général, la **langue écrite** se caractérise par son aspect réfléchi, par le soin apporté à la formulation précise, par la recherche de clarté pour assurer une bonne compréhension par un lecteur qui n'est pas en contact immédiat avec l'auteur.

La **langue parlée** se caractérise par une interaction directe du locuteur et de l'interlocuteur. Ancrée dans un contexte immédiatement perceptible et partagé, elle mise sur des aspects non linguistiques (comme la physionomie et la gestuelle) et se laisse influencer plus facilement par des modes passagères. Par conséquent, la formulation orale d'une idée n'exige pas le même soin puisque le locuteur peut se rendre compte que son message est mal compris et apporter des précisions au besoin.

Lorsque **dans un texte écrit, on retrouve des traces de langue parlée**, on doit comprendre qu'il s'agit du résultat d'une recherche intentionnelle de l'auteur pour simuler des paroles et reproduire la manière de parler de certaines personnes, notamment pour caractériser un personnage. Dans un tel cas, le lecteur doit interpréter l'intention de l'auteur.

USAGE DE LA LANGUE SELON LE CONTEXTE D'ÉNONCIATION

On apprend à spécialiser son usage de la langue selon le contexte dans lequel s'inscrit la communication, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit : l'écrit journalistique est différent de l'écrit administratif; l'éditorial, du rapport scientifique; l'écrit publicitaire du document d'information publique; la lettre à un ami d'une composition scolaire.

On peut établir des distinctions similaires pour des communications orales : un lecteur de nouvelles à la radio ne parlera pas comme il le fait dans la vie privée et un téléphoniste d'un organisme public ne parlera pas comme celui d'une pizzeria.

La façon de formuler les idées dépend du caractère public ou privé de la communication, du fait qu'elle répond à une intention donnée, qu'elle s'adresse à un auditoire spécifique, qu'elle provient d'un organisme officiel, qu'elle est produite à des fins particulières. Ces caractéristiques de l'**énonciation** (qui? quoi? quand? où? pourquoi?) doivent être prises en considération dans l'interprétation des messages, à la lecture comme à l'écoute (*voir la leçon 3 de Analyser le texte*).

FACTEURS SOCIAUX

Les variations linguistiques évoquées ci-dessus, qu'elles soient syntaxiques, lexicales ou phonétiques, peuvent également signaler l'**appartenance à un groupe social** particulier. Sur une base régionale, on pourra distinguer, par exemple, l'accent ou le parler d'un Montréalais de celui d'un Acadien, d'un Joliettain, d'un Jeannois (résident du Lac-Saint-Jean), si l'on connaît bien les caractéristiques de chacun. Ces distinctions se font également selon l'échelon social auquel on appartient en fonction de son revenu, de son degré de scolarité ou de son activité professionnelle.

REGISTRES DE LA LANGUE

Pour reconnaître les divers usages de la langue, on distingue **cinq registres** auxquels correspondent des traits linguistiques repérables qui vont varier **selon les époques et les lieux**. Ces registres présentent la réalité sous un angle ou une couleur particulière. Les premiers énumérés ci-dessous sont plus fréquemment retenus à l'écrit; les derniers caractérisent plutôt une communication orale, et c'est souvent pour signifier un tel usage qu'on les retrouve dans des écrits.

- Le **registre soutenu** est celui des situations exceptionnelles : grands discours, textes de haut niveau scientifique, philosophique ou religieux, certains textes littéraires. Les mots et expressions sont recherchés et mentionnés généralement comme tels au dictionnaire; la syntaxe est recherchée.

Mon véhicule, mon compagnon de route, un préposé l'a conduit au cimetière en raison de l'irréparable outrage du temps.

- Le **registre courant** ou **standard** est celui de la communication entre des personnes qui n'ont pas de liens de familiarité (la correspondance dans la vie professionnelle ou sociale, l'enseignement, le journalisme); son vocabulaire est celui des dictionnaires usuels, la syntaxe est correcte.

Ma voiture est une perte totale; je l'ai vendue pour les pièces.

- Le **registre familier** est celui de la vie quotidienne (parents, amis, collègues de travail); il comprend beaucoup de mots ou expressions employés oralement que l'on n'utilisera pas dans un texte écrit standard. Quand il est inscrit au dictionnaire usuel, ce vocabulaire est accompagné de la mention « fam. », mais il peut aussi être consigné dans un dictionnaire spécialisé. Font partie de cette catégorie des expressions imagées (ex. : le mot *joual* employé pour désigner une façon de parler), le tutoiement, des répétitions, des mots passepartouts, des enchaînements implicites.

Ma bagnole est finie, j'l'envoie à la casse.

- Le **registre populaire** est également celui de la vie quotidienne pour une couche de la société plus ou moins scolarisée ou qui en fait un choix pour des raisons particulières. Outre l'usage des mots ou expressions déjà notés au registre familier, on note l'emploi fréquent d'interjections, de mots anglais, de mots tronqués, des prononciations dites relâchées, de phrases brisées.

Mon char, j'l'ai scrapé.

Remarque : La connotation (*voir la leçon 9*) populaire attribuée aux mots anglais dans la langue usuelle est particulière au Québec et ne s'observe pas ailleurs dans le monde francophone. Par contre, en France, des mots anglais connoteront un certain snobisme. Ainsi, dire « un job » fait snob en France, alors que dire « une job » fait populaire au Québec.

- Le **registre vulgaire** utilise des termes qui choquent (jurons, sacres, expressions scatologiques ou sexuelles) et privilégie les interjections en guise de structure de phrases.

Mon christ de bazou! À scrap! I vaut pas d'la marde!

DU POINT DE VUE DU LECTEUR

Le lecteur doit donc être attentif aux signes linguistiques qui révèlent un registre donné.

L'**absence de marques** des registres soutenu, familier, populaire ou vulgaire est très fréquente à l'écrit, où le registre dominant est le **registre standard**, qui convient au plus grand nombre de situations d'énonciation à caractère public ou officiel (correspondance ou documents administratifs, professionnels, journalisme, enseignement, travaux scolaires). Dans ces cas, le lecteur doit porter attention aux **éléments d'énonciation** qui lui préciseront la situation dans laquelle le message est produit et lui fourniront des indices à propos de celui qui parle et de l'intention à l'origine du message.

Un texte, cependant, peut **jouer sur différents registres**, notamment les textes narratifs et les dialogues de théâtre, qui peuvent faire intervenir des personnages issus de milieux différents, ou les textes argumentatifs ou informatifs présentant différents intervenants. Chaque registre est alors un indice du milieu social auquel appartient le personnage et peut, par conséquent, éclairer ses valeurs ou ses prises de position.

Le **registre dominant** d'un texte est celui qui répond à l'intention de l'auteur dans le texte : caractériser un univers, un ou des personnages, un ou des intervenants. **Toute variation** dans un texte par rapport au registre dominant sollicite l'attention du lecteur et l'invite à « lire entre les lignes », c'est-à-dire à découvrir, par le registre, le signal d'un changement dans l'énonciation et dans le point de vue sur la réalité présentée.

Après avoir observé les mots et tournures qui révèlent le ou les registres utilisés dans un texte, le lecteur en interprète la valeur au regard de l'énonciation et de l'intention de l'auteur dans la caractérisation des différents personnages ou intervenants.

Consignes

.....



Lisez les textes 1 et 2.

1. Dans la **fiche de travail 1**, indiquez pour chaque texte s'il s'agit de langue écrite ou de langue parlée et reportez des indices qui justifient votre choix. Dites quel est le registre dominant du texte.
2. Dans la **fiche de travail 2**, indiquez à quels registres appartiennent les mots ou expressions du texte 2 qui y sont inscrits, en prenant soin de consulter un dictionnaire au besoin. Mentionnez, pour chacun, si c'est un personnage ou le narrateur qui l'emploie.

Consultez le corrigé.

.....

Textes

Texte 1

Depuis la mise en application de la Charte de la langue française¹ en 1977, les effets de l'intégration des élèves immigrants dans le système scolaire québécois de langue française se sont fait sentir progressivement. Dans les collèges de langue française, c'est surtout à partir de la fin des années 80 que la présence d'élèves allophones² est devenue marquée. Nous nous interrogeons ici sur leurs résultats en français : atteignent-ils les compétences exigées à l'ordre collégial aussi bien que les élèves francophones? les collèges francophones leur offrent-ils les mêmes chances de réussite en français qu'aux étudiants dont le français est la langue maternelle³?

Dans ce premier chapitre, nous allons d'abord faire état de la proportion d'élèves allophones dans les collèges du Québec et de Montréal; nous noterons la grande diversité des groupes linguistiques qui y sont représentés. Une fois ce portrait tracé, nous présenterons diverses mesures de leur réussite à l'ordre collégial, y compris celles de leur réussite dans les cours de français et à l'épreuve ministérielle et uniforme en langue d'enseignement. Par la suite, nous décrirons brièvement l'aide linguistique qu'offrent la plupart des collèges aux élèves en difficulté en français. Finalement, nous rappellerons les grandes orientations gouvernementale et ministérielle qui visent l'intégration linguistique⁴ des immigrants au Québec, et ce, dans le but de vérifier dans quelle mesure les collèges de langue française contribuent à cette intégration linguistique des élèves allophones.

1. Communément appelée « loi 101 », elle a pour objectif de protéger et de promouvoir la langue française. Elle oblige les immigrants, à quelques exceptions près, à fréquenter l'école de langue française aux ordres primaire et secondaire.
2. Nous entendons par allophones les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.
3. La langue maternelle est la première langue apprise et encore comprise.
4. L'intégration linguistique comprend l'apprentissage et l'usage du français : QUÉBEC, *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1990, p. 45.

CHÉHADÉ, Mona, LEMAY, Denyse, ANTONIADÈS, Éléonore, ARMAND, Françoise, LAMARRE, Patricia. *La réussite en français des allophones au collégial : Constat, problématique et solutions*, rapport de recherche, Collège de Bois-de-Boulogne, juin 2000, p. 1

Texte 2

Eutrope Gagnon, un voisin, vient chez les Chapdelaine le soir du Jour de l'An, porteur d'une mauvaise nouvelle. Pressé de questions, il annonce avec hésitation qu'il s'agit de François Paradis, l'amoureux que Maria, la fille aînée de la maison, attendait pour Noël.

1 Son regard se leva un instant sur Maria, pour se détourner aussitôt; mais elle ne remarqua même pas ce coup d'œil chargé d'honnête sympathie. Un grand silence s'était appesanti non seulement dans la maison, mais sur l'univers entier; toutes les créatures vivantes et toutes les choses restaient muettes et attendaient anxieusement cette nouvelle
5 qui était d'une si terrible importance, puisqu'elle touchait le seul homme au monde qui comptât vraiment.

– Voilà comment ça s'est passé... Vous avez peut-être eu connaissance qu'il était *foreman* dans un chantier en haut de La Tuque, sur la rivière Vermillon. Quand le milieu de décembre est venu, il a dit tout à coup au *boss* qu'il allait partir pour venir
10 passer les fêtes au lac Saint-Jean, icitte... Le *boss* ne voulait pas, comme de raison; quand les hommes se mettent à prendre des congés de dix et quinze jours en plein milieu de l'hiver, autant vaudrait casser le chantier de suite. Il ne voulait pas et il le lui a bien dit; mais vous connaissez François : c'était un garçon malaisé à commander, quand il avait une chose en tête. Il a répondu qu'il avait dans son cœur d'aller au grand lac pour les fêtes et qu'il irait. Alors le *boss* l'a laissé faire, par peur de le perdre, vu que
15 c'était un homme capable hors de l'ordinaire et accoutumé dans le bois... Il parlait avec une facilité singulière, lentement, mais sans chercher ses mots, comme s'il avait tout préparé d'avance. Maria songea tout à coup, au milieu de son angoisse : « François a voulu venir icitte pour les fêtes... me voir », et une joie fugitive effleura son cœur comme une hirondelle rase l'eau.

20 – Le chantier n'était pas bien loin dans le bois, seulement à deux jours de voyage du Transcontinental, qui descend sur La Tuque : mais ça s'adonnait qu'il y avait eu un accident à la « track » qui n'était pas encore réparée, et les « chars » ne passaient pas. [...]

– Quand François Paradis a su qu'il ne pourrait pas prendre les « chars », il a fait une risée et dit comme ça que tant qu'à marcher il marcherait tout le chemin, et qu'il allait
25 gagner le grand lac en suivant les rivières [...]

– Vous vous rappelez bien le temps qu'il a fait la semaine avant la Noël : il est tombé de la neige en masse, et puis le norouâ a pris. Ça s'est adonné que pendant la tempête François Paradis était dans les grands brûlés, où la petite neige poudre terriblement et fait des
30 falaises. Dans des places comme celles-là, même un homme capable n'a pas grande chance quand il fait ben fret et que la tempête dure. Et si vous vous rappelez, le norouâ a soufflé trois jours de suite à vous couper la face...

– Oui. Eh bien?

35 Le monologue qu'il avait préparé n'allait pas plus loin sans doute, ou bien il hésitait à prononcer les paroles nécessaires, car il ne répondit qu'après quelques instants de silence à voix basse :

– Il s'est écarté...

Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine*, 1916

Fiche de travail 1

Texte	Langue écrite ou parlée	Indices justifiant le choix	Registre dominant
1			
2			

Fiche de travail 2

Mots et expressions du texte 2	Registre	Utilisateur : narrateur ou personnage
1. appesanti (l. 2)	_____	_____
2. créature (l. 3)	_____	_____
3. foreman (l. 6)	_____	_____
4. icitte (l. 10)	_____	_____
5. singulière (l. 16)	_____	_____
6. ça s'adonnait (l. 21)	_____	_____
7. track (l. 22)	_____	_____
8. chars (l. 22)	_____	_____
9. norouâ (l. 27)	_____	_____
10. les grands brûlés (l. 28)	_____	_____
11. poudre (l. 28)	_____	_____
12. ben fret (l. 30)	_____	_____
13. monologue (l. 33)	_____	_____
14. écarté (l. 36)	_____	_____

GUIDE POUR LA CONSTRUCTION DU SENS

Observation des données

- De toute évidence, il s'agit de deux textes écrits et publiés.
- Le texte 1 ne comporte aucune marque d'un registre particulier, ce qui l'associe au registre standard.
- Le texte 2 présente une alternance de registres selon que c'est le personnage qui a la parole ou le narrateur.
- Tous les mots familiers ou populaires sortent de la bouche du personnage d'Eutrope Gagnon.
- Plusieurs mots populaires sont des emprunts à l'anglais : des mots entiers comme *foreman*, *boss* ou *track*. Ces mots ne sont cependant pas populaires dans leur langue d'origine. De plus, certains mots sont utilisés dans un sens qui relève du registre populaire, comme *chars* pour désigner le train ou *face* pour désigner la figure d'une personne en langue orale.
- D'autres mots correspondent à des prononciations populaires : *icitte*, *norouâ*, *ben*, *fret*.
- Quant à *adonnait*, *poudre*, *brûlés* et *écarté*, ils correspondent à des régionalismes propres au Québec dans le sens où ils sont employés dans le texte; cela en fait des mots ou familiers ou populaires selon le contexte où ils sont employés ou selon leur diffusion.
- Des mots soutenus se retrouvent dans le texte du narrateur; selon le dictionnaire, ils constituent des emplois littéraires ou rares. Certains mots du personnage correspondent à des mots soutenus ou d'usage réservé à des contextes particuliers dont l'emploi a vieilli; c'est le cas de *comme de raison*, de *malaisé*, d'*accoutumé*. Conservés régionalement au Québec, ils ont acquis avec le temps une connotation familière.

Contribution des registres de langue au sens du texte

Texte 1

Dans ce texte, un lecteur attentif se rend compte qu'il est devant un écrit scientifique; plusieurs signaux lui sont adressés en ce sens. L'indication en est donnée dans la source du texte inscrite au bas du texte. De plus, l'effort pour définir les termes utilisés et la présentation de références précises en notes de bas de page signalent une intention qui caractérise le texte scientifique. L'usage d'un registre de langue neutre ou standard correspond parfaitement à ce type de texte objectif destiné à un public instruit. L'extrait est d'ailleurs construit comme l'introduction d'un chapitre : le sujet est mis en contexte et posé; les aspects étudiés dans le chapitre sont énumérés.

Texte 2

- Les différents registres de langue présents dans ce texte servent l'**intention** de l'auteur, Louis Hémon, dans son roman. En effet, ils marquent une alternance dans l'énon-

ciation : le point de vue exprimé change, allant du narrateur principal du roman au personnage qui fait le récit du malheur de François Paradis.

- Pour donner au récit de son **personnage** un caractère de vérité, Hémon tente de reproduire chez Eutrope Gagnon un parler qui le caractérise comme paysan québécois. Les prononciations reproduites et les régionalismes en font foi. Plus encore, les expressions littéraires ou vieilles mises dans la bouche du personnage sont des signes d'une langue française marquée par la conservation, dans son usage courant, d'expressions anciennes que le reste de la francophonie n'a pas maintenues vivantes. Ce trait de l'écriture de Hémon transparait par ailleurs dans l'insertion d'expressions anglaises qui ajoutent à l'évocation du monde familial : elles attestent de la mainmise anglophone au Québec sur la coupe du bois dans les chantiers et sur le développement du transport ferroviaire à l'époque où se place le récit.
- Pour distinguer le **narrateur** du personnage, Hémon maintient chez le narrateur un registre de langue plus constant; on ne retrouve pas dans son discours les traces de familiarité qui caractérisent le personnage. De plus, les mots littéraires retrouvés chez le narrateur s'associent bien aux effets des figures de style comme celle-ci : « une joie fugitive effleura son cœur comme une hirondelle rase l'eau ». Ils correspondent à des emplois recherchés qui rehaussent la qualité du texte et attestent de la maîtrise de la langue de l'auteur.
- Au total, le texte 2 révèle une **recherche dans l'écriture** qui caractérise le projet de l'auteur. D'une part, ce texte littéraire place au niveau soutenu le discours du narrateur en parsemant, dans son discours appartenant essentiellement à un registre standard, des mots et des figures de style qui en relèvent le registre à un niveau soutenu. D'autre part, lorsque l'auteur fait parler le personnage, il tente de le caractériser comme paysan québécois par le choix des mots, certaines tournures de phrases et certains indices de prononciation. Cela veut donner à ses propos l'allure d'une conversation, mais ne réussit pas à nous faire oublier que la structure des phrases, pour l'essentiel, relève d'une syntaxe tout à fait régulière. Cette façon de faire donne à l'écriture de Hémon un caractère artificiel qui résulte de l'écart de registre entre la syntaxe des phrases appartenant à un registre standard et les expressions qui campent socialement ou régionalement le personnage.

AU TERME DE CETTE LEÇON...

Ce que je retiens

- Lire un texte exige de porter attention à divers indices, notamment au(x) registres(s) qui le caractérise(nt) et qui signale(nt) la **situation d'énonciation**. Parce qu'il est écrit, le texte résulte d'un effort délibéré pour le rendre clair et précis. De plus, il comporte des informations qui précisent qui parle, à qui il s'adresse, dans quel but; cela caractérise le contexte d'énonciation.
- En outre, le texte peut comporter des traces de registres de langue multiples. Toute variation par rapport au registre standard dans un texte écrit est révélatrice d'une **intention** qu'il appartient au lecteur d'interpréter. L'identification des registres implique une connaissance du **contexte** dans lequel le texte est écrit et donne du relief aux différents **points de vue** exprimés. Elle rend la lecture plus complète puisque le lecteur doit faire des liens avec ses **connaissances générales** (historiques, sociales) et **linguistiques**.
- Lorsque le texte suscite nos réactions intimes, on peut dire que la lecture prend tout son intérêt. La variation du registre de langue est une façon de solliciter l'attention du lecteur, voire de provoquer ses réactions.

Les pistes d'apprentissage qui s'offrent à moi

- Observer les mots dans un texte et chercher à déterminer s'ils constituent un indice de langue parlée; évaluer l'effet stylistique de leur emploi. Consulter mon professeur de français pour vérifier la valeur de mes interprétations.
- Observer les marques de variation de registre dans les textes et reconnaître les textes dans lesquels on trouve de telles variations de registre.
- Apprendre à consulter efficacement un dictionnaire pour y trouver les mentions d'usage qui permettent de savoir si un mot appartient au langage soutenu ou familier et apprendre à vérifier si l'usage réel de ce mot dans le contexte où je souhaite l'employer est similaire ou différent des indications trouvées dans le dictionnaire.
- Utiliser systématiquement la notion de registre pour enrichir mon expression dans les textes que j'écris, notamment en écartant toute trace de familiarité dans mes dissertations ou autres travaux semblables puisque la situation de communication ne s'y prête pas.